

GR® de Pays d'Avre et d'Iton

Aux frontières du Duché de Normandie



Longueur : boucle de 106 km

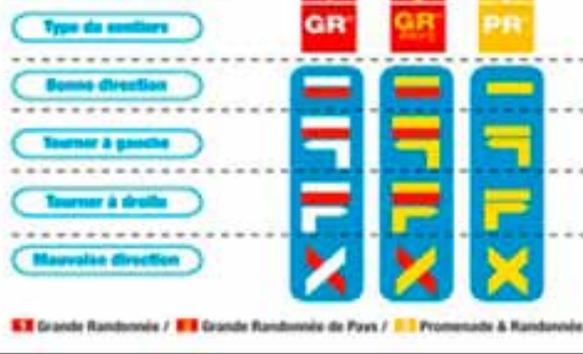
Balisage : rouge et jaune

60% de chemins non goudronnés



© Fotolia - luckybusiness

LES TYPES DE BALISAGE



Document réalisé par l'Office de Tourisme Normandie Sud Eure et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Eure. Septembre 2018.



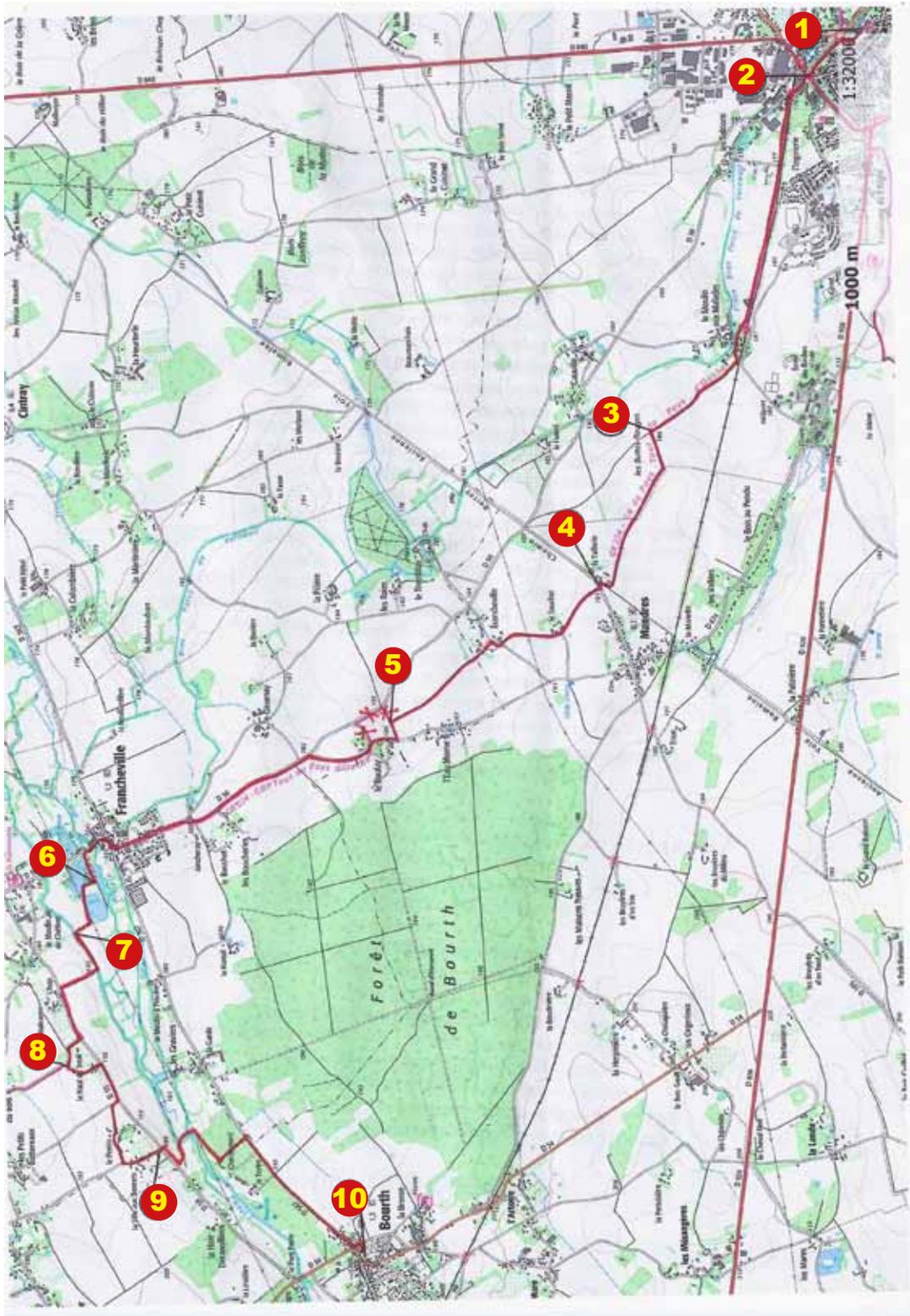
www.mongr.fr



www.ffrandonnee.fr

Étapes	Longueur	% goudron	Dénivelé
De Verneuil-sur-Avre à Bourth	15,20 km	42,76 %	84 m
De Bourth à Breteuil-sur-Iton	19,70 km	31,22%	34 m
De Breteuil-sur-Iton à Damville	18,00 km	40,83%	127 m
De Damville à Nonancourt	23,45 km	37,31%	74 m
De Nonancourt à Tillières-sur-Avre	14,30 km	41,96%	90 m
De Tillières-sur-Avre à Verneuil-sur-Avre	15,50 km	47,42%	136 m

Les GR® et GR® de Pays sont des œuvres originales de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Toute reproduction ou exploitation non autorisée constitue une contrefaçon de droits d'auteur passible de poursuites.



Étape 1 : Verneuil sur Avre - Bourth (15,20 km)

Le départ se situe sur la place de la Madeleine, en face de l'Office de Tourisme (n°129).

1 - Partir vers la gauche. Emprunter la rue Clémenceau à droite, puis, juste après le franchissement du bras forcé de l'Iton, monter à gauche sur les Promenades, allée bordée de tilleuls, qui longe les fossés. Suivre les Promenades jusqu'au rond-point.

2 - Traverser le rond-point sur le passage piéton et prendre la route de Francheville en face. Continuer le long du cours d'eau et, aussitôt après le passage à niveau (ligne SNCF Paris-Granville), emprunter à gauche le Chemin Noir, parallèle à la voie ferrée jusqu'au hameau le Moulin-aux-malades. Au premier carrefour, aller tout droit en laissant la voie ferrée sur votre gauche, puis encore tout droit dans le chemin de la Taillerie. Vous êtes en face de la Guichardière, une des maisons de l'Ecole des Roches. Tourner à gauche après le court de tennis. Le chemin se prolonge en lisière de bois, puis en plaine.

3 - Après 700 m, prendre à angle droit, à gauche, un chemin qui longe une ligne électrique puis s'incurve à droite en direction de la ferme de la Taillerie. Après avoir longé le premier bâtiment, prendre sur une trentaine de mètres le chemin sur la droite.

4 - A la ferme, couper la route pour prendre en face un chemin herbeux. Au Souchet, continuer tout droit sur un chemin herbeux. En arrivant au hameau d'Ecorcheville, prendre la route à droite, puis le premier chemin sur la gauche.

5 - Au bout de ce chemin, au milieu de la plaine, au niveau d'un poteau électrique, prendre à gauche. En face des grandes volières, prendre la route sur la droite vers le Boulay. Traverser le Boulay pour arriver sur la D56 que l'on prend sur la gauche pour arriver à Francheville. Emprunter la D567 vers la droite, et remarquer l'Iton qui passe sous la route. Puis reprendre la D 56 sur la gauche entre l'église et la mairie pour atteindre la place du village. Continuer sur la D56. Après un pont sur l'Iton (et l'épicerie), prendre à gauche le chemin de Malicorne entre d'anciennes ballastières.

6 - Après le premier étang, bifurquer sur la droite, puis à gauche. Continuer jusqu'au bout du chemin et virer à droite le long d'une clôture pour rejoindre l'Iton.

7 - Longer la rivière puis la traverser sur un pont sans rambarde et continuer sur le chemin pour atteindre la D55 près de la chapelle de Malicorne. Tourner sur la gauche puis emprunter la première route sur la droite.

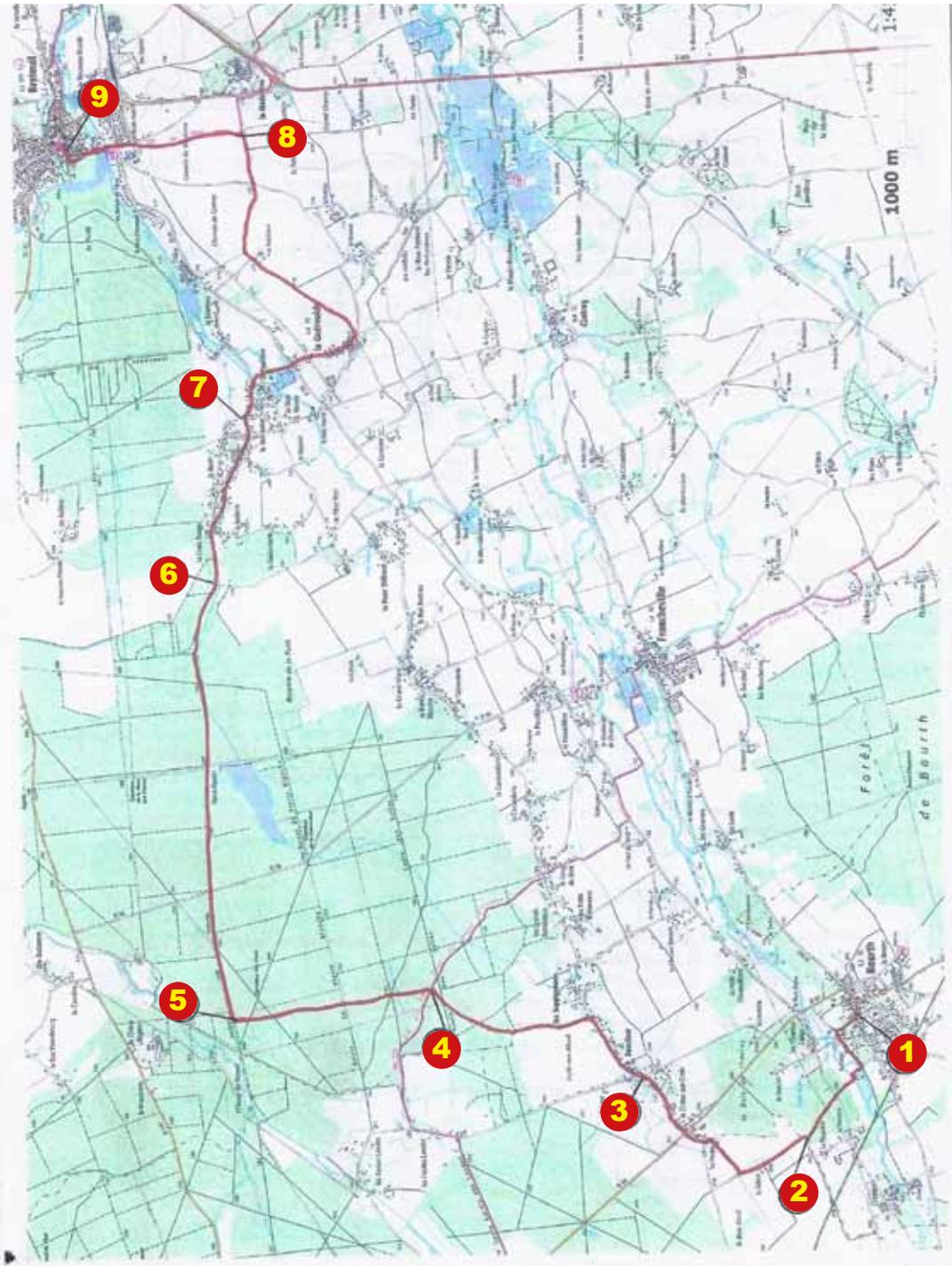
8 - Tourner à gauche dans la première rue : c'est la séparation entre GR 222 et GRP Avre et Iton. Reprendre prudemment la D 55 vers la droite. Après 250 m, tourner sur une route vers la droite, puis tout de suite vers la gauche dans la rue du Perrin. Au bout de la rue, tourner vers la gauche pour passer à la ville aux bonnets.

9 - Couper de nouveau la D55 et entrer sur le parking. Prendre la sente qui descend vers la rivière que l'on traverse au site du Bequet. Continuer le chemin qui fait un angle droit vers la gauche et rejoint la RD 567. Suivre la route (attention, route passante !) vers la droite pour arriver à Bourth.

10 - A l'épicerie, prendre à gauche la direction de Verneuil et, tout de suite à droite le passage sœur Brard pour arriver sur la place de l'église.

Étape 2 : Bourth - Breteuil sur Iton (19,70 km)

Le départ se situe place de l'église.



1 - Dos à l'église, partir vers la gauche et prendre la première rue sur la droite. A la rivière, tourner vers la gauche et longer l'Iton. Au bout de la rue, partir vers la droite, traverser l'Iton et continuer entre les prairies puis entrer dans le bois. Couper la route et continuer en face.

2 - A la sortie du bois, prendre le chemin de plaine à droite. Arrivé aux maisons, continuer tout droit et prendre le premier chemin à droite. A la route, partir vers les maisons à droite. Au calvaire, traverser prudemment la route de Rugles (route très passante !) et partir en face. Continuer tout droit. Laisser une petite route partir vers la droite.

3 - Arrivé au carrefour, tourner à gauche, puis tout de suite à droite vers Beaufour. Avant les Supplantures, prendre le premier chemin sur la gauche. Il serpente entre les prairies et entre dans la forêt. Continuer sur ce chemin, laisser un chemin rectiligne partir sur la droite et aller jusqu'à une large allée toute droite : c'est la route des Salles. Traverser cette allée, et continuez tout droit.

4 - Le chemin suivant est le GR 224. Le couper et continuer sur un chemin. Au premier carrefour, retrouver le balisage jaune du PR «le massif forestier» qui arrive de la droite. Il accompagnera le GRP un moment. Après quelques minutes, traverser une autre allée rectiligne : la route de pierre blanche. Continuer tout droit et couper deux allées transversales, pour arriver, au bout du chemin, sur une allée large et droite : c'est l'ancienne voie romaine.

5 - La prendre vers la droite. Traverser la route et continuer en face. On arrive à la maison forestière de Pierre Blanche. Continuer toujours tout droit et passer un petit plan d'eau.

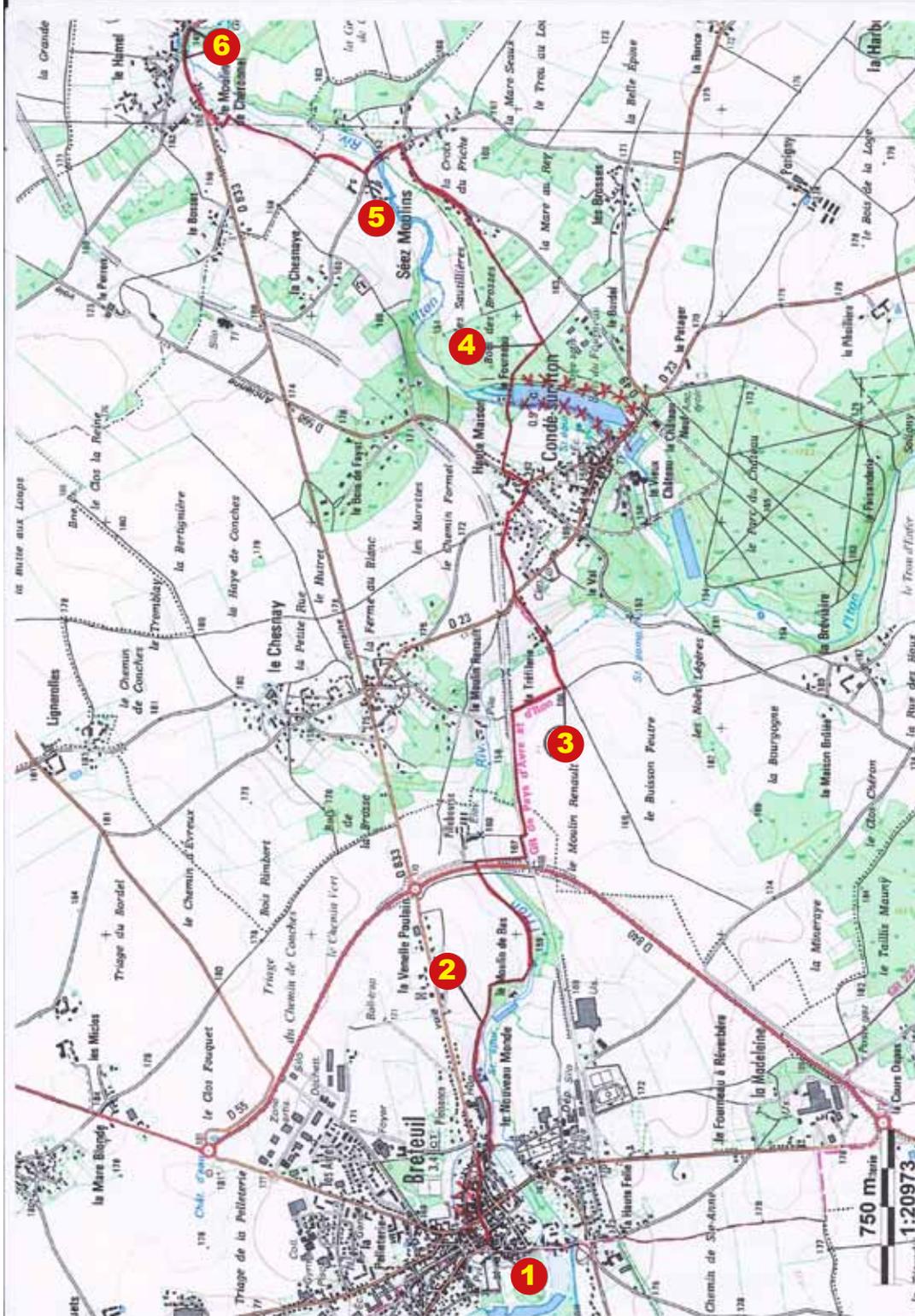
6 - Arrivé au carrefour de chemins, quitter le balisage jaune et partir vers la gauche pour atteindre le hameau de la Croix-Rouge. Au carrefour, aller tout droit dans la rue du haut Ruel, puis, au calvaire de la Croix Rouge, tourner tout de suite à droite dans la rue du bas Ruel. Elle longe le ruisseau : le Ruel et le traverse dans le hameau du Beaujoley.

7 - Au bout de la rue, tourner à droite dans la rue de Sainte Suzanne, laisser la rue du lavoir et le plan d'eau sur la droite. Au carrefour suivant, emprunter la rue de la Poultière sur la droite. Couper la D55 et partir en face, auprès de l'école, dans la rue de l'église pour atteindre la place de l'église. Contourner l'église par la gauche, et s'engager dans le premier chemin sur la gauche. Poursuivre toujours tout droit. Passer la ferme de la Rotellière et continuer. Le chemin fait rapidement un angle droit. Il coupe ensuite une petite route et arrive à un carrefour de chemins où il rejoint le GR 222.

8 - Tourner vers la gauche et poursuivre entre les champs de culture jusqu'à la route. Au hameau de la Haute Folie, prendre sur la rue de Sainte Anne sur la gauche, couper la route de la Guéroulde près du camping «les berges de l'Iton». Continuer tout droit jusqu'au bassin. Prendre à gauche la rue du trou à la souris, puis à droite la rue d'Argentan pour trouver la pancarte d'arrivée.

Étape 3 : Breteuil sur Iton - Damville (18,00 km)

La pancarte de départ est auprès de l'hôtel Pillon de Buhorel.



1 - Face à la pancarte, partir vers la droite, passer devant la mairie et traverser la place Laffitte. S'engager en face dans la rue Aristide Briand. A l'église, traverser la rue et s'engager, au bout de la place, dans la rue du moulin. Avant le cours d'eau, obliquer à gauche dans la rue du moulin bas.

2 - Au bout de la route, prendre le chemin à gauche du portail et le continuer jusqu'à rejoindre la route circulaire de Breteuil. Traverser par le petit passage sous la déviation et remonter à droite. A l'ancienne voie ferrée, le chemin fait un angle droit, continuer vers la gauche puis traverser la voie ferrée et continuer en la longeant à gauche. Prendre le premier chemin sur la droite à l'opposé du pont sous la voie ferrée.

3 - Au premier carrefour, tourner à gauche. Traverser l'Iton et s'engager dans la rue de la Tréfilerie. Traverser la route à l'entrée de Condé sur Iton, non loin de l'église, pour emprunter le chemin en face longeant le lotissement. Tourner à droite dans la rue Saint Denis puis à gauche dans la rue du bois et prendre le chemin descendant à droite vers le fourneau de Condé. Traverser le parking. Passer la barrière. Traverser l'Iton et remonter sur la droite.

4 - A la première croisée de chemin, tourner à gauche. Monter dans le bois et passer la barrière. Partir vers la gauche et entrer dans le bois. Continuez jusqu'aux maisons. Prendre la route (rue des Sautillières) vers la gauche, puis tourner à gauche dans la rue de l'ancien presbytère. Traverser l'Iton.

5 - Tourner à droite dans le chemin de terre. Après la courbe, partir vers la droite dans le chemin parallèle à l'Iton. Tourner à droite dans le chemin du Chéronnel pour rejoindre la route, que l'on traverse et où l'on s'engage à droite pour arriver à Gouville.

6 - Devant le restaurant, traverser la Route Fleurie sur le passage piéton et descendre dans le petit chemin en contrebas de la route. Laisser le chemin s'engageant sur la passerelle et continuer toujours tout droit. A la route, suivre le chemin parallèle jusqu'à l'Iton.

(suite de l'étape 3 en page suivante ▶)



Les bords de l'Iton à Gouville

Étape 3 : Breteuil sur Iton - Damville (18,00 km)

7 - Avant de traverser l'Iton, s'engager dans le chemin à gauche qui va longer la rivière jusqu'à Mègremesnil. Avant d'arriver à Mègremesnil, tourner dans le chemin à gauche, puis à droite dans le chemin du bois.



Domaine de Chambray

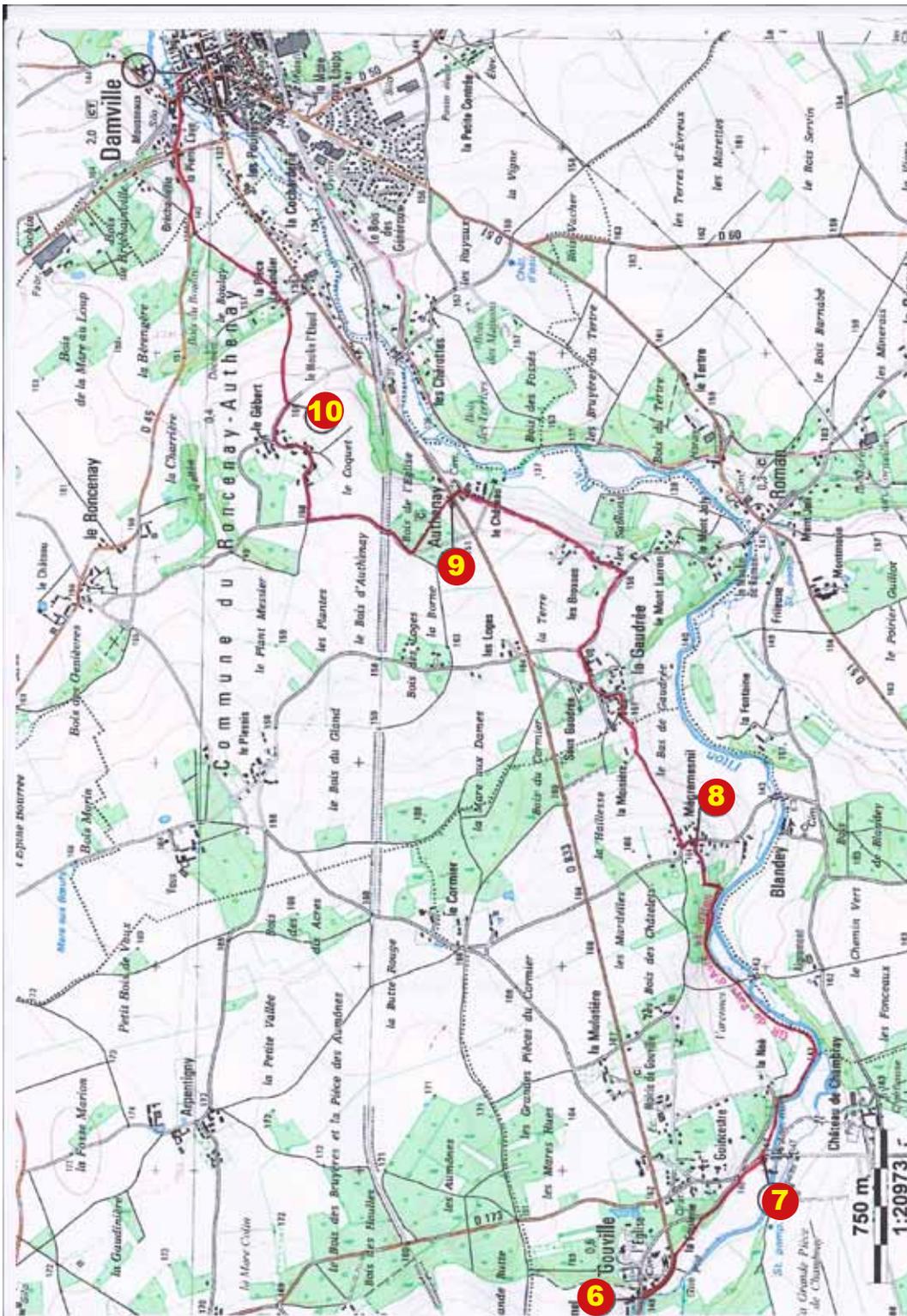
8 - Prendre à gauche dans la route de l'Iton, puis à droite dans le chemin de la Moisière. Traverser le hameau de la Gaudrée. A la sortie de la Gaudrée, tourner à droite dans le chemin du moulin puis à gauche dans le chemin de l'église. Passer devant le château puis devant l'église.

9 - Traverser la RD 833 et s'engager dans le chemin herbeux en face. Tourner à droite sur la route goudronnée, traverser le pont de l'ancienne voie ferrée. Prendre à droite vers le Gébert. Au carrefour, tourner à droite vers Damville.

10 - Prendre à gauche dans le deuxième chemin herbeux, traverser une petite partie goudronnée et continuer sur le chemin. A la route, tourner à droite vers Damville. Traverser la D140 et poursuivre tout droit dans le rue du pont de pierre et obliquer à droite vers le centre-ville. Au bout de cette rue, obliquer à droite pour traverser le pont et s'engager dans le sentier immédiatement à gauche après le cours d'eau pour arriver à la motte féodale et rejoindre la pancarte d'arrivée au carrefour de la rue Lagescarde.



Damville © Eye Eure Productions



Étape 4 : Damville - Nonancourt (23,45 km)

Le départ se fait à l'angle de la rue Lagescarde et de la sente de la motte féodale

1 - Partir vers l'église, puis tourner à droite dans la deuxième rue. C'est la rue Liche-Friou. Elle fait un angle droit et arrive place du Vieux-Marché. Tourner vers la gauche et sortir par la rue du Puisseau à gauche pour rejoindre la rue de Verdun que l'on traverse. Traverser la place de la Halle et s'engager à gauche sur la rue de Verneuil. Enfin, s'engager à droite dans la rue des remparts. Au carrefour, aller tout droit sur la rue des Chérottes et encore tout droit sur la rue de la piscine. Au bout de la rue, traverser la voie ferrée inutilisée. Suivre à droite la rue du Moulin.

2 - Arrivé au moulin des Chérottes, Continuer tout droit sur le chemin de Roman (dans l'autre sens, c'est le chemin des Chérottes). Continuer par ce chemin encaissé en bordure de rivière sur 1,5 km.



Moulin des Chérottes © Boudhors

3 - Arrivée à Roman. Traverser la D51 (Verneuil à Damville) en montant vers la gauche sur 100 m. Attention, carrefour dangereux, route très passante. Prendre tout de suite le chemin des Minerais sur la droite. Après le virage, on découvre une jolie vue sur Roman et son église. Continuer sur ce chemin, en traversant la côte du Renoulet puis en longeant en longeant des serres sur la gauche.

4 - Emprunter la route du Renoulet à la Geriaie vers la gauche sur 50 mètres, puis reprendre le chemin sur la droite de la route pour arriver au hameau de la Forêt. Couper la D60 (Damville à Tillières) près d'un grand silo, prendre le C42 vers Longueraye et continuer jusqu'au Bois-Renoult.

5 - Prendre sur la droite le chemin de plaine jusqu'à la ferme du Rosset. Continuer entre la ferme et le hangar. Au premier carrefour, tourner sur la gauche. Puis, dans les Bois Neufs, prendre le premier chemin sur la droite appelé « allée de Damville ». Prendre la D49 sur la gauche sur quelques mètres.

6 - Puis tout de suite sur la gauche le chemin qui va longer le bois et atteint l'église d'Hellenvilliers. Prendre la route sur la droite vers Hellenvilliers. La suivre jusqu'à la grille du château en coupant la D49.

7 - Devant la grille du château, tourner à gauche, et à la boîte aux lettres jaune de la Poste, prendre à droite. Suivre la rue des fourneaux jusqu'au carrefour. Prendre en face le chemin herbeux menant vers le château d'eau et continuer tout droit. Au coin du petit bois après le château d'eau, laisser un chemin partir sur la droite. Continuer jusqu'au premier carrefour de 4 chemins.

(suite de l'étape en page suivante ►) 5

Étape 4 : Damville - Nonancourt (23,45 km)

7 - Devant la grille du château, tourner à gauche, et à la boîte aux lettres jaune de la Poste, prendre à droite. Suivre la rue des fourneaux jusqu'au carrefour. Prendre en face le chemin herbeux menant vers le château d'eau et continuer tout droit. Au coin du petit bois après le château d'eau, laisser un chemin partir sur la droite. Continuer jusqu'au premier carrefour de 4 chemins.



Château d'Hellenvilliers

8 - Tourner à droite et continuer ce chemin jusqu'à la route. Traverser la route et continuer sur ce chemin en laissant le premier chemin sur la gauche partir derrière nous.

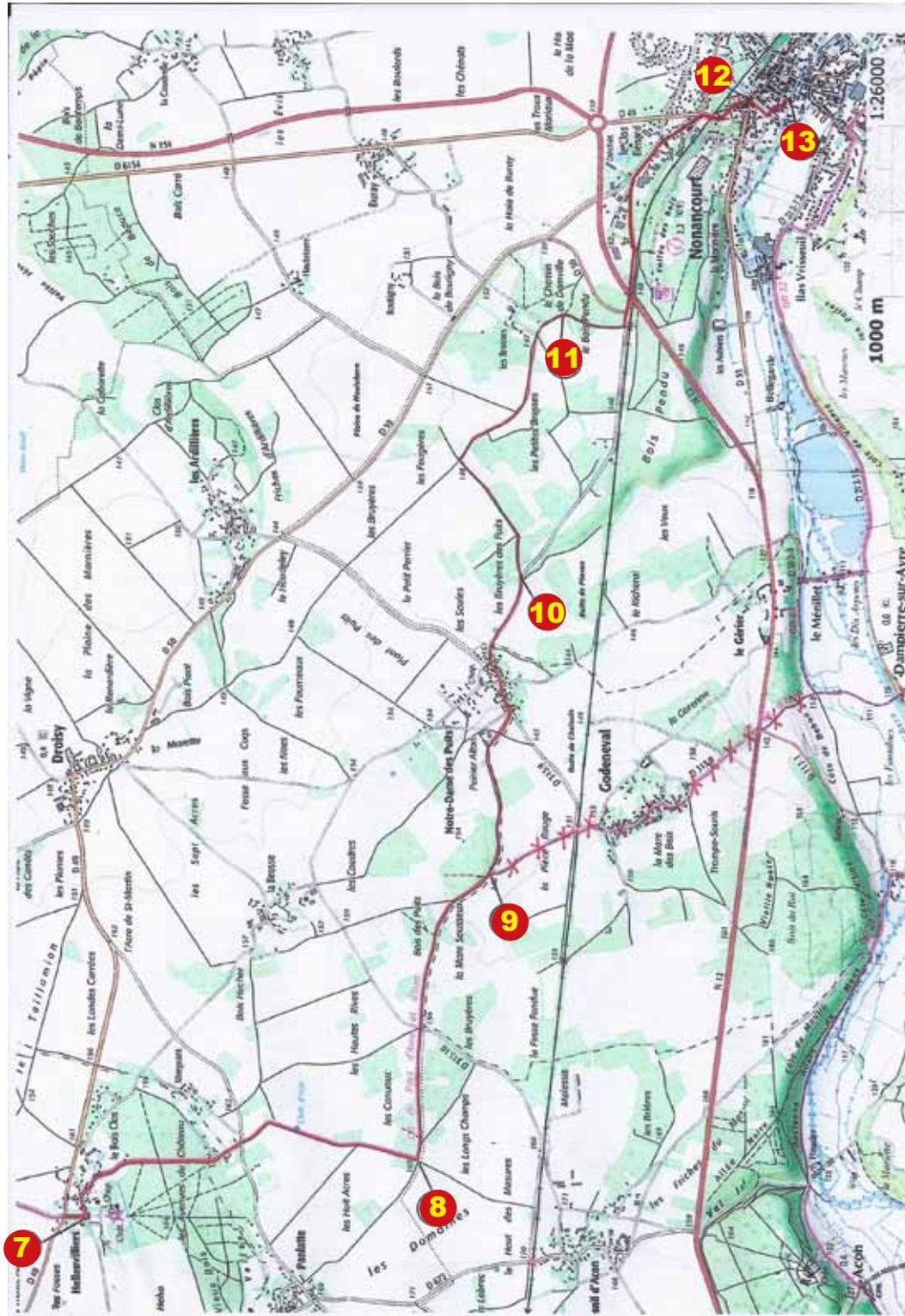
9 - Au carrefour suivant, prendre le chemin de gauche en longeant le petit bois. Continuer ce chemin jusqu'à la route D313-9 à l'entrée de Notre-Dame des Puits. Prendre à gauche vers le village par la route des Vignes et continuer tout droit jusqu'au carrefour près de la chapelle Notre-Dame des Puits. Continuer sur la route en obliquant légèrement vers la droite.

10 - Après la sortie du village, prendre le premier chemin obliquant sur la gauche sur environ 900 mètres. Au premier carrefour de 4 chemins dans la plaine, tourner à droite à angle droit. Continuer jusqu'à rejoindre les premières maisons et retrouver la route goudronnée. La suivre sur 100 mètres en passant devant le château des Brosses de Nonancourt. Juste après le château, prendre le chemin en face entrant dans le bois et le suivre jusqu'au premier carrefour.

11 - Tourner à droite et continuer pour rejoindre la route de Nonancourt à Notre-Dame des Puits. La prendre vers la gauche. Au carrefour, prendre la bordure de la route en face. Prudence, la route est très passante ! Passer sous le pont de la grande route et continuer vers l'agglomération. Au bout de la route, obliquer à droite et passer la voie de chemin de fer. Si besoin, la gare de Nonancourt est sur la droite. Descendre vers le centre-ville.

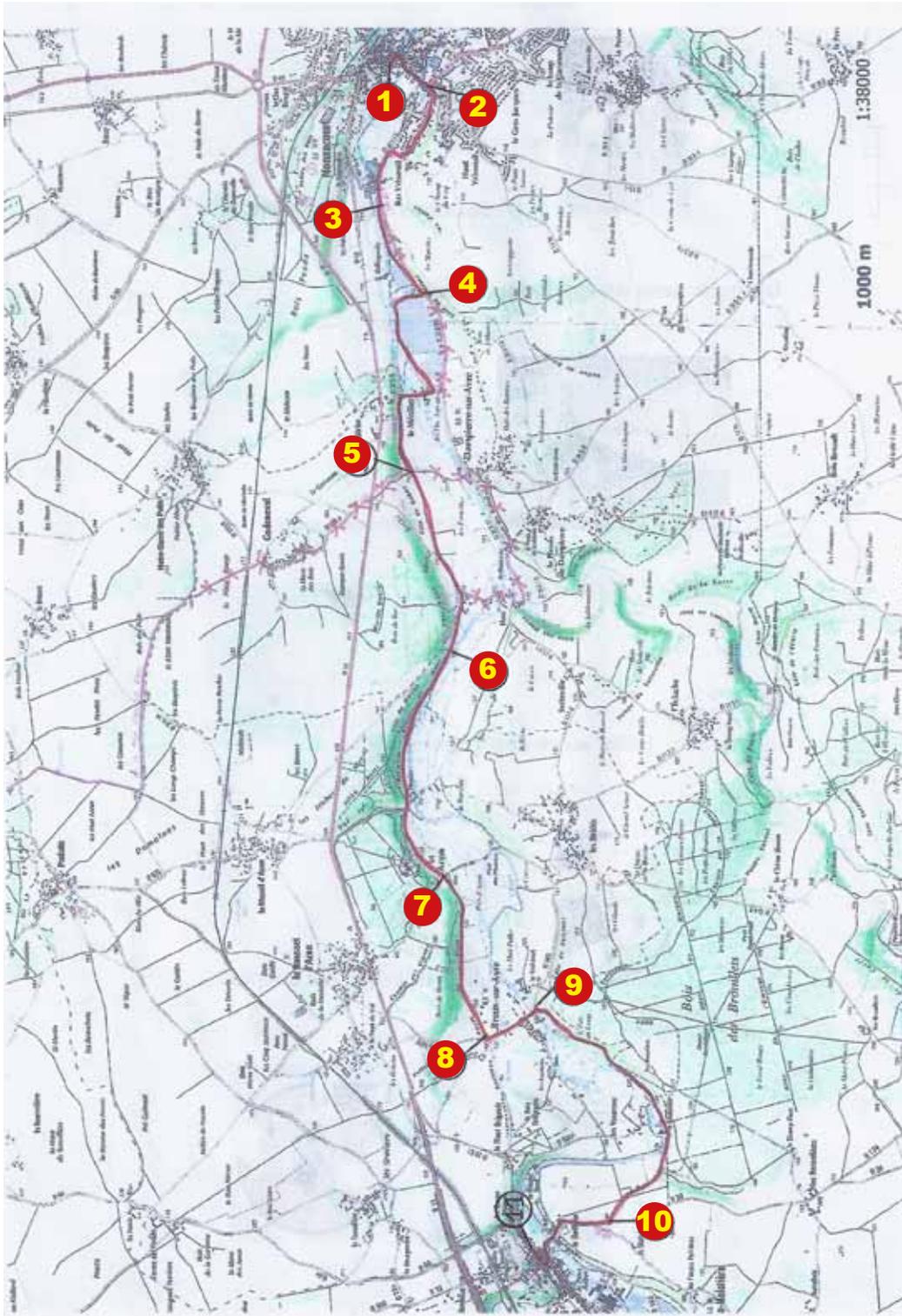
12 - Au rond-point, descendre en face dans la rue de l'abreuvoir près de la cabine téléphonique rouge anglaise. Au premier carrefour, tourner à gauche dans la rue Quinsat, traverser la rue des remparts. Au bout de la rue, tourner à droite dans la rue Mery qui fait un angle droit.

13 - Enfin, tourner à droite pour rejoindre la pancarte de départ près de la rivière. (De là, il est possible de gagner la place de l'église en traversant le parking et en prenant la ruelle du presbytère).



Étape 5 : Nonancourt - Tillières-sur-Avre (14,30 km)

La pancarte de départ se situe à l'angle de la rue Pierre Mendès-France et du quai Henri IV



1 -Longer l'Avre sur le quai Henri IV. Tourner à droite dans la rue de l'Hôtel-Dieu. Traverser un second bras de l'Avre. A la boulangerie, tourner à droite sur la rue Charles Renard. Traverser un nouveau bras de l'Avre : c'est le canal de la Flotte. Continuer tout droit en laissant la rue de Dampierre sur votre droite.

2 -Arrivée au rond-point en face de la mairie où l'on rejoint le GR22. Prendre à droite la direction du Bas Vrisséuil par la rue du Bois Venay que l'on suit jusqu'au bout. Tourner à droite sur le chemin de Malengen et tourner à gauche sur la rue de Dampierre (D313.13) que l'on suit sur 500 mètres.

3 - Après l'usine, prendre sur la droite une sente qui longe l'Avre et passe entre la rivière et les étangs. Après le deuxième étang, reprendre la route vers la droite sur 300 mètres.

4 - Entrer sur le parking du grand étang et en faire le tour par la droite. Passer entre l'étang et la rivière. Au bout de l'étang, continuer tout droit pour rejoindre la route de Menillet. S'engager sur la droite. Traverser un 1er bras de l'Avre. Passer devant le château du Menillet et traverser un 2ème bras de l'Avre. Tourner à gauche juste après ce bras de l'Avre pour le longer.

5 - Après le lavoir, au carrefour des chemins, aller tout droit sur un chemin de plaine. Rejoindre la D117.1 descendant de la RN12, la prendre à gauche et la suivre sur 500 mètres. Prendre en face le chemin du Mesnil qui passe entre des habitations et l'Avre dans le fond de la vallée.

6 - Après les habitations, prendre le chemin s'enfonçant dans le bois et le suivre jusqu'à Heudez. Traverser la route du Val Joly et prendre le chemin en face. Le suivre jusqu'à l'église d'Acon.

7 - Traverser la route d'Acon aux Brulés et passer devant l'église et le cimetière. Suivre le chemin entre bois et plaine qui mène à Breux-sur-Avre.

8 - A la mairie de Breux, prendre la route vers la gauche qui longe le petit square de la mairie et continuer pour traverser le village de Breux-sur-Avre. Au premier carrefour, aller tout droit, puis franchir l'Avre.

9 - Juste après la rivière, prendre le petit raidillon en sous-bois à droite au coin du moulin et continuer sur le chemin surplombant l'Avre. Passer au hameau de la Muloitière, où le chemin devient route et contourner un ancien moulin devenu colonie de vacances. Passer devant un calvaire et une plaque en mémoire d'un combat aérien de la dernière guerre. Laisser sur la gauche un chemin montant dans le bois. Continuer sur la route pour atteindre la D30.

10 - Prendre à droite. (Après 50 mètres, une variante permet d'éviter Tillières-sur-Avre et de rejoindre Bérrou-la-Muloitière en 1,4 km). Continuer sur la route jusqu'à Tillières-sur-Avre. Passer devant le château de la Guillerie, et traverser l'Avre, emprunter la rue du cygne et déboucher sur la place A. Drouard. Tourner vers la droite pour atteindre l'église de Tillières et les commerces.

Étape 6 : Tillières-sur-Avre - Verneuil-sur-Avre (15,50 km)

Le départ se fait à Tillières sur Avre sur la place Drouard.

1 - Monter dans la rue du château. Virer à gauche au premier carrefour, puis, au virage en épingle à cheveu, franchir la grille et faire le tour du Grand Parterre par la gauche. Prendre le chemin à droite qui passe sous les murs du château. Suivre ce chemin qui serpente en descente pour déboucher sur le chemin de la carrière. Tourner vers la gauche pour atteindre la rue de Beauvais. Prendre à gauche. Au premier carrefour, remarquer dans la rue du fort, la belle porte médiévale. Continuer sur la rue de Beauvais jusqu'à la rue principale de Tillières. Prendre vers la droite dans la Côte de Verneuil.

2 - Au premier carrefour, descendre dans la rue du Commandant Galopin. Passer l'espace Baron-Lacour et traverser une nouvelle fois l'Avre. Juste après avoir traversé la rivière, emprunter à droite le chemin entre l'espace Roseau et la rivière que l'on longe pour atteindre l'étang. Passer entre l'étang et la rivière. Au bout de l'étang, virer à gauche et gagner la D102.

3 - Suivre cette route vers la droite pour arriver à Béro-la-Mulotière. Passer devant l'église Saint Sulpice (XVIe) et traverser le village. Franchir un bras de l'Avre avant l'usine et continuer en direction de Chèvremont pour arriver dans un virage à droite en lisière de bois.

4 - Quitter la route pour le premier chemin empierré à gauche à flanc de coteau. Suivre ce chemin qui fait une courbe à droite puis une autre à gauche dans un petit bois et qui ressort dans la plaine. Couper un autre chemin de plaine. Enfin le chemin atteint des maisons et rejoint la route au hameau de la Haye Rault. Au carrefour, prendre la route tout droit. Elle descend vers le Jarrier de Courteilles et longe le mur du château du Jarrier.

5 - Prendre le premier chemin sur la gauche descendant vers la station de pompage. Obliquer à droite et traverser le ruisseau. Prendre le premier chemin sur la gauche menant à une passerelle en métal. Elle traverse l'Avre. Continuer pour arriver dans la rue du moulin à papier à Montigny-sur Avre.

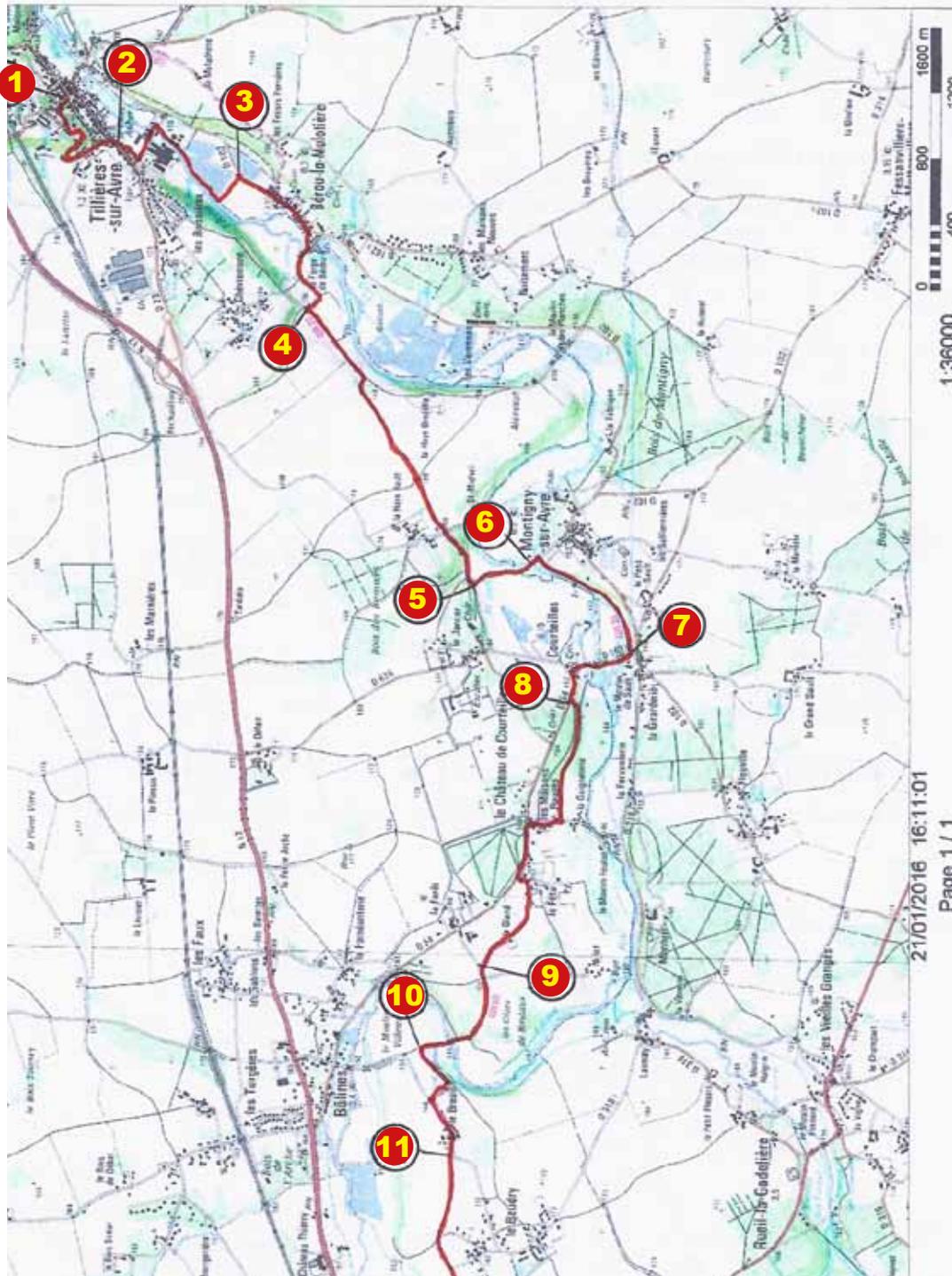
6 - Tourner à droite puis s'engager dans l'allée du château (propriété privée), à droite. Elle longe la rivière et se termine par un portail en métal ouvert.

7 - On arrive sur la D 102.3 ou rue du moulin du saut. Continuer sur cette route et traverser quatre bras de rivière pour arriver à l'église de Courteilles. Attention, route passante ! Prendre en face la D 54 sur 150 m.

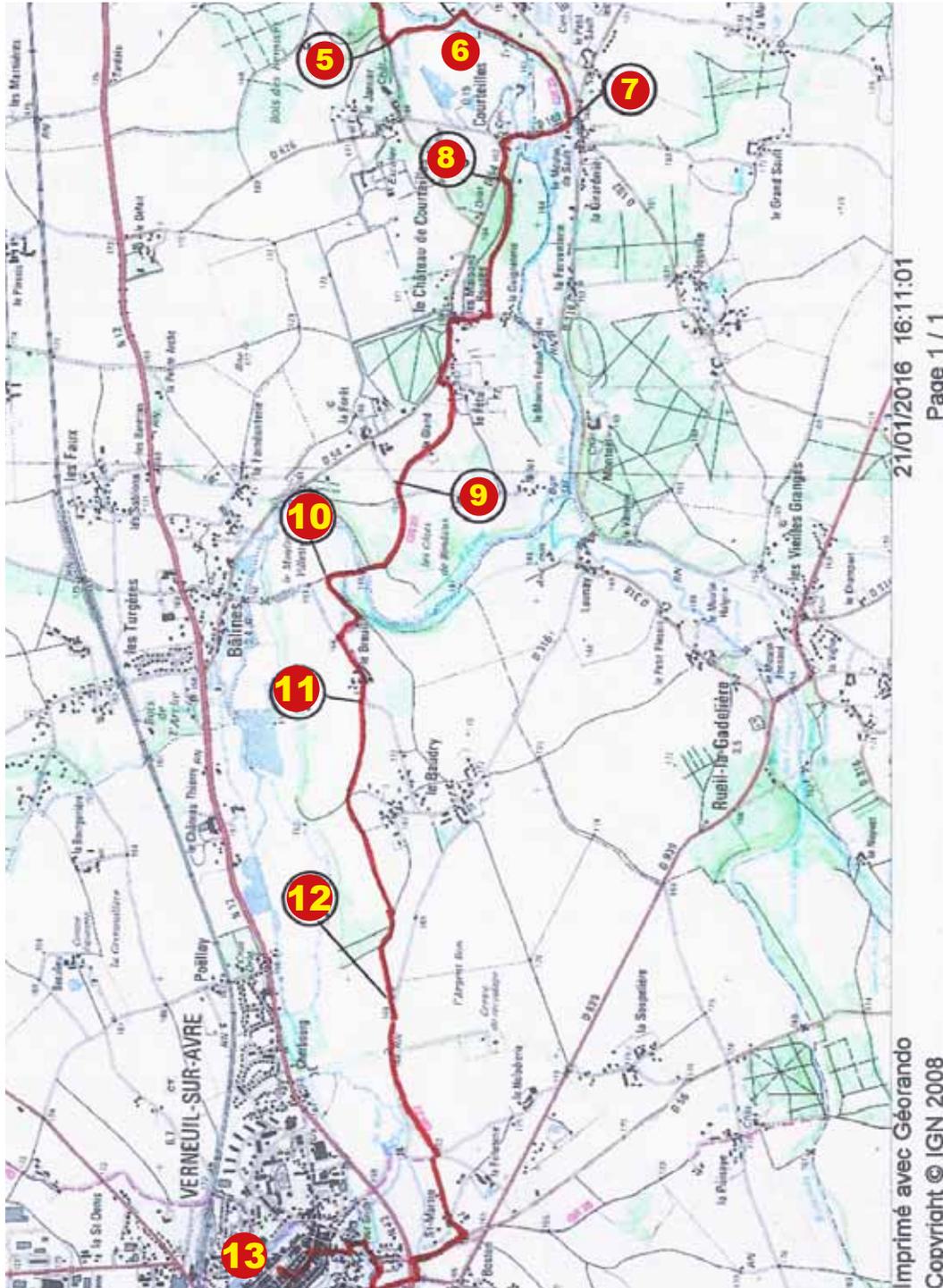
8 - Bifurquer sur le premier chemin à gauche qui pénètre dans le bois. Longer le ruisseau et les champs. Arrivé sur la route, au lieu-dit les Maisons Rouges, prendre vers la droite la route montant légèrement. Elle rejoint la D 54 que l'on prend vers la gauche sur 350 m. Au Fétu, tourner sur la rue du Fétu à gauche puis à droite dans la rue du Chêne, enfin obliquer à droite. Passer la maison du hameau du Gland.

9 - Au bout de la route, près du petit bois, tourner vers la gauche sur la route de la ferme du Nillet. Au carrefour, tout de suite après, emprunter le chemin de plaine en face. Il descend dans un bois. Laisser un chemin partir vers la gauche, puis un autre vers la droite. Traverser l'Avre et continuer tout droit.

(suite de l'étape en page suivante ►)



Étape 6 : Tillières-sur-Avre - Verneuil-sur-Avre (15,50 km)



10 - Prendre le premier chemin vers la gauche pour passer devant un captage en contrebas. Après la première maison, tourner à droite sur la route. Au carrefour, tourner à gauche et traverser le hameau du Breuil.

11 - Prendre le premier chemin de plaine sur la droite. On aperçoit la tour de la Madeleine de Verneuil sur Avre. Au croisement de chemins, aller toujours tout droit jusqu'à atteindre un calvaire.

12 - Prendre la route vers la droite. Après environ 400 m, emprunter le chemin sur la gauche qui surplombe la route. Au bout du chemin, prendre en face le chemin des près de Saint Martin, puis le chemin de la Folleterie vers la droite. Passer devant l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint Martin puis laisser deux chemins qui partent vers la droite. Suivre la route qui descend jusqu'à la pancarte d'entrée du hameau de Saint Martin (c'était une ancienne léproserie). On y rejoint le GR 35. Sur la D56, tourner vers la droite pour arriver à la N 12. Longer la route derrière les rails de sécurité pour arriver aux feux tricolores de la route de la Ferté-Vidame. Traverser très prudemment et continuer tout droit pour arriver à l'entrée de Verneuil.

13 - Prendre à droite le chemin des fossés et suivre la direction «GR22 option nord». Tourner à gauche sur la rue du Petit Versailles, puis à droite sur la rue du moulin de la tour, tout de suite après le lavoir. Traverser le bras forcé de l'Iton sur la passerelle à gauche pour atteindre la Tour Grise. Remarquer au sol, après la passerelle, le premier clou du chemin de Saint Michel. Prendre la rue Notre-Dame vers la gauche, puis monter la rue du Canon sur la droite. A la maison à tourelle (bibliothèque), tourner à gauche sur la rue de la Madeleine, puis, après quelques beaux hôtels particuliers, tourner à droite dans la rue des Moulettes, pour atteindre la Place de la Madeleine et l'office du tourisme.



Verneuil-sur-Avre © Eye Eure Productions